

# Compte-rendu CSE

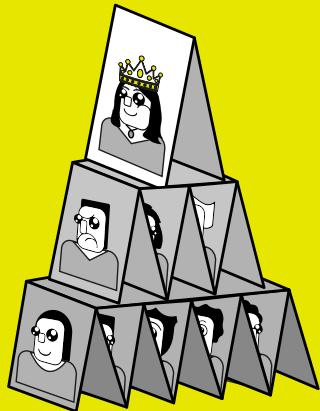
23 et 24 octobre 2019

*Sous la houlette de la dirlo !*



## ■ LES NOUVELLES D'EN HAUT !

### CSE Central



La présidente de France Télévisions s'enorgueillit : les audiences sont bonnes et l'écart se creuse entre France Télé et TF1 ! Vive nous ! Mais ce sera sans France 4 et sans France Ô qui disparaîtront des antennes en septembre 2020.

Les personnels des Moyens Internes de Fabrication souffrent toujours de la réorganisation du service : le plan de charge de la vidéo mobile est en baisse, la désorganisation fait que les salarié·e·s ne sont pas planifié·e·s et l'activité est peu à peu externalisée. Une négociation sur le temps de travail à Vendargues doit s'ouvrir, enfin ! Et réjouissons-nous, le car des MIF sera renouvelé en 2020 ! Le car ? Il y a 2 cars au MIF...

Les élue·e·s déplorent l'attitude de la direction de FTV sur la problématique majeure de l'entreprise. Les carences managériales et les dysfonctionnements RH ont de lourdes conséquences sur l'activité de l'entreprise et la santé des salariés. Mais la direction fait l'autruche. Pour en finir avec le management toxique, **Delphine Ernotte** veut imposer des réunions de service régulières et efficientes, mais en région les managers disent que les moyens ne sont pas réunis pour les organiser. La transformation se fera donc coûte que coûte. Avec les problématiques que cela implique dans les antennes.

Deux gros projets techniques occupent toujours les équipes : l'outil NRCS, un super conducteur, remplacera les 4 utilisés aujourd'hui. Cela concerne 3500 collaborateurs. L'autre projet doit réunir les deux centres de diffusion de FTV en un seul au siège à Paris. Pour France 3, le transfert se fera fin 2021, avec un an de retard.

Le déploiement des Matinales de France Bleu continue : à Brest/Quimper en novembre, à St Etienne en janvier et à Laval. Mais pour ce dernier site rien n'est acté.

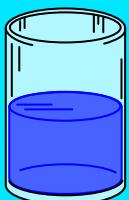
Il est question de fusionner les organismes de formation de l'audiovisuel public. L'INA les chapeautera. Pourtant, ces trois organismes ont leur spécificités et leur utilité puisque les métiers ne se pratiquent pas forcément de la même manière d'une entreprise à l'autre. La version 2 de Monkiosque (une connexion à distance sera possible) sera opérationnelle en avril 2020. D'après la direction, ce nouveau logiciel n'aura aucun impact sur la charge de travail des personnels administratifs .

Sur l'égalité professionnelle, selon les secteurs et les populations, les retours sont plutôt mauvais.

FTV a perdu 2% de ses salarié·e·s en un an. Et la saignée continue : pour l'instant, 600 départs ont été validés jusqu'à fin 2022 dans la RCC. Les postes laissés vacants seront remplacés, en fonction des besoins, par des CDD dans un premier temps.

## ■ « JE PRÉFÈRE VOIR LE VERRE À MOITIÉ PLEIN, QU'À MOITIÉ VIDE. »

### Situation générale du réseau France 3



Laurence Mayerfeld, directrice de France 3, insiste sur ce qui va bien... et devinez quoi, à France 3 aussi les audiences sont bonnes, « **les nouvelles tranches de 11H53 et 18h53 sont complètement satisfaisantes !** » Quoi qu'on y diffuse d'ailleurs : FTR (France Toutes Régions), un produit de l'antenne remanié ou une offre nouvelle.

Pour résoudre les problèmes de surcharge de travail, la solution de la directrice est toute trouvée ! Mais cela se fera dans le DIALOGUE, avec les directeurs régionaux. La réunion est prévue le 30 octobre et chacune des directions décidera de ce qui sera diffusé dans son antenne à partir de janvier : on imagine que pour apaiser les nombreuses zones de tension, les directeurs régionaux seront plusieurs à revoir leurs ambitions à la baisse. Ce qui ne manquera pas de créer chez les personnels beaucoup de colère après l'investissement et les efforts qu'ils ont mis dans les nouvelles propositions faites pour remplir les 14 minutes d'antenne supplémentaires quotidiennes.



Ce même 30 octobre, les directeurs régionaux doivent donner le contenu de ce qui se fera pour les Municipales. Les dispositifs seront connus au plus tôt au CSE de novembre, au plus tard à celui de décembre.

La directrice de F3 demande du temps pour régler les problèmes de management - *qui n'est pas toxique d'après elle* - pour faire évoluer les pratiques, modifier certaines façons de travailler et comportements. Elle rappelle qu'elle n'a pris son poste que le 1er juillet dernier. Sur les départs liés à la RCC, elle précise que les postes laissés vacants seront d'abord proposés à la mobilité, puis aux CDD et in fine au recrutement externe.

## ■ DES PROGRÉS, MAIS...

**Les MIF**  
(moyens internes de fabrication)



► **Info-consultation sur la relocalisation des personnels de Lambersart vers Lomme et le 31 rue de Bethune :** Les élu·e·s du CSE ont remis leur avis.

► **Dysfonctionnements à la direction des MIF :** La commission sur la santé, la sécurité et les conditions de travail reprend dans son dernier **compte-rendu (cf point 8)** ce qui s'est dit le 17 octobre lors de la commission de suivi. La direction explique que les comptes-rendus de cette commission n'ont pas pour l'instant vocation à être communiqués aux salarié·e·s des MIF. Ils le sont uniquement aux représentants de proximité.

**SUD** demande à ce qu'ils soient transmis aux salarié·e·s, ils sont les premiers concerné·e·s ! **SUD** demande également qu'ils soient transmis aux DS, notamment aux DS des salarié·e·s des MIF. La direction relaiera la demande de **SUD** auprès de la commission de suivi dans laquelle siègent la direction et les syndicats CGT, FO, CFDT et SNJ. Nous ne doutons donc pas que la demande de **SUD** soit satisfaite.

## ■ T'ES DAC' OU T'ES PAS DAC' ?

**Évolution de l'organisation au sein des antennes et de la direction régionale France 3 concernant le numérique**



La directrice de France 3 a décidé de « toiletter » le numérique. L'un des objectifs, et pas des moindres, est de diminuer les strates d'encadrement à l'aune de 2022 ! Nous verrons bien si elle y arrive ? ! Au 2 janvier 2020, une seule personne sera aux commandes des programmes et décidera conjointement des contenus infos et hors infos : le Délégué Antennes et Contenus (DAC), encore appelé aujourd'hui délégué au numérique ou délégué antenne et programme.

► Le Délégué Antenne et Contenus gèrera l'antenne. Le chargé d'édition numérique lui sera rattaché. La direction a fourni la nouvelle fiche de poste liée à cette fonction qui en janvier remplacera celle d'éditeur web. Ils seront 24 dans le réseau France 3, un par antenne. Les chargés d'édition numérique seront amenés à se remplacer mutuellement afin d'assurer une permanence 365 jours par an.

► Le chef info web gère l'info. Demain il ne s'occupera plus seulement d'Internet, mais devra pouvoir passer une commande web et une commande télé et travailler avec les autres rédacteurs en chef adjoints. En moyenne, par rédaction, deux journalistes travaillent quotidiennement au web (un le matin et un l'après-midi).

Les rédacteurs en chefs adjoints vont suivre une formation web particulière. Cette formation, si elle est efficiente, sera proposée aux journalistes qui ont une appétence pour le web.

Beaucoup de questions ont été posées par les élu·e·s en séance car le projet n'est pas clair, contrairement à ce qu'affirme la directrice de France 3.

Les élu·e·s ont émis un avis circonspect sur ce projet de réorganisation.

## ■ AUDIENCES, AUDIENCES, DIS-MOI, QUI EST LE MEILLEUR ?

**Nouvelles tranches d'informations de 11h53 et 18h53**



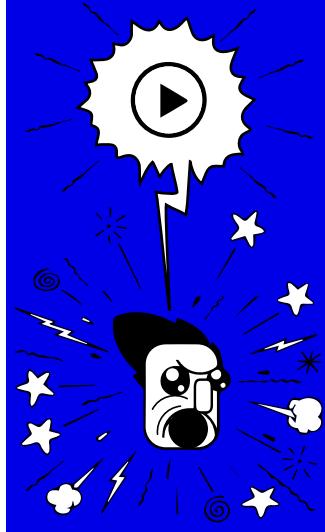
De la bouche de la personne qui présente le point « *c'est assez inédit de voir les audiences augmenter après un changement de grille !* » On ne sait pas trop comment le prendre. Elle nous propose **de beaux graphiques et de belles courbes** pour s'extasier avec la direction sur ces bons chiffres. Mais cette dernière dit qu'il est trop tôt pour savoir si ce sont les contenus qui convainquent. Serait-ce donc les horaires qui font l'audimat plus que les contenus ? ! Les audiences par région sont connues mais non communiquées en CSE. Elles peuvent être demandées aux directions localement car elles sont publiques.

## ■ CHACUN FAIT C'QU'IL LUI PLAY, PLAY, PLAY !

**Mode « playlist »**

Sur ce dossier aussi, la direction n'a pas su s'y prendre : manque d'information, sentiment d'être dépossédés de leur bobine pour le personnel des locales...

## Déploiement dans les locales excentrées



Il faut maintenant réparer les choses. Car le mode playlist va automatiser certaines tâches... et dégager du temps à certains et aux monteurs notamment. La directrice de France 3 ne s'en cache pas, « *la négociation sur les nouveaux métiers, le temps dégagé par les nouveaux outils permettra aux salarié-e-s de... monter en compétence ! Les monteurs de locale par exemple pourront réaliser des palettes graphiques.* »

Les arguments fallacieux de la direction pour justifier l'utilisation du mode playlist (horaire avancé des locales à 18h53, passage en HD) ne convainquent pas. Quatre locales (Le Havre, Lyon, St Etienne et Pau) ont testé ce mode de fabrication, un mode connu et exploité dans les antennes régionales. Un salarié du Havre, élu au CSE, explique que le quotidien de travail était invivable suite au passage de la locale en HD (quatre éditions n'ont pas pu être diffusées en 2 mois). Pour y remédier, le mode playlist a été installé en deux jours, installation qu'il a qualifiée de « passage en force ». Les équipements ne sont pas adéquats, notamment les ordinateurs de montage qui sont sous-dimensionnés. Dans les faits, les salarié.e.s perdent la possibilité de voir le journal avant la diffusion. Les élu.e.s du CSE ont beaucoup de questions, ils décident de réunir la commission nouvelles technologies rapidement afin d'avoir tous les éclaircissements techniques nécessaires.

## ■ UN MODÈLE ?

**Déménagement de France 3 Paris Ile-de-France au siège de FTV**



D'après la direction tout va bien ! Les JT à blanc se font depuis la mi-octobre, les enchainements avec toutes les éditions nationales se font sans encombre. Lundi 28 octobre, tou-te-s les salarié-e-s de Vanves auront déménagé au siège. Pour rappel, sur 170 personnels vanvénens, la moitié d'entre eux forment la nouvelle rédaction IDF au siège et les autres ont été fondus dans la masse au siège. SUD est à l'écoute des salarié-e-s qui souhaiteraient apporter un autre son de cloche à ce déménagement modèle. Nous suivrons les effets à court et moyen terme sur le collectif de travail avec votre aide.

## ■ AÏE, AÏE, AÏE !

**Santé, sécurité et conditions de travail**



Ce point occupe une matinée entière, soit un quart du temps du CSE. L'ambiance est pesante et la direction, dont la DRH, très mal à l'aise. Par exemple, elle est mise en cause par les élu-e-s dans la manière de gérer la situation à Grenoble. Contrairement à la réglementation, la direction ne répond pas à toutes les demandes de la résolution du CSE. Les élu-e-s doivent lourdement insister pour faire comprendre à la direction du réseau F3 que c'est de sa responsabilité de veiller à la santé mentale et physique des salarié-e-s.

La directrice de France 3 souhaite réunir les élue-e-s de la CSSCT (commission santé, sécurité et conditions de travail) et la DRH pour qu'ils s'entendent sur les méthodologies à utiliser et à mettre en oeuvre pour travailler conjointement. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, même si certain-e-s tentent d'en prendre le chemin.

Les médecins du travail dressent un bilan des antennes. Celui-ci est malheureusement incomplet, mais tous les retours des antennes mettent en évidence des souffrances au travail : troubles musculo squelettiques, troubles psychosociaux, usure des personnels, inquiétudes sur l'avenir et peur de perdre son emploi. Toutes les catégories de salarié-e-s sont touchées. Tout cela avait déjà été écrit dans le rapport Vacquin. Mais l'inertie de l'entreprise face à ces problématiques de santé au travail est telle que les situations difficiles persistent voire s'amplifient. La délocalisation de la hotline des assistantes sociales est dénoncée par les médecins du travail. D'après eux, cela ne va pas contribuer à aider les salarié-e-s !

Retrouvez la totalité du [compte-rendu de la CSSCT](#) pour percevoir l'ampleur des dégâts.

**Le prochain CSE aura lieu à Orléans les 27 et 28 novembre 2019.**

**Contactez vos représentants élus SUD Béatrice Mariani, Jean-Yves Olivier, Chloé Tempéreau**

**Si vous avez des questions, des doléances, contactez les éluEs et représentants SUD en région.**



**Retrouvez les comptes-rendus et liminaires SUD sur notre site :**

<https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>